

NANCY PERFORMANCE CANOË-KAYAK

PÔLE ESPOIR SPRINT DE NANCY *Structure d'Accession Nationale du PPF*



PRÉSENTATION

Dans le cadre du projet de performance fédéral (PPF 2022-2025) de la FFCK, le Comité Régional Grand Est de Canoë-Kayak gère un Pôle Espoir Sprint, structure labellisée « Accession Nationale » par l'Agence Nationale du Sport. L'objectif du Comité Régional est de proposer aux clubs, une structure d'entraînement biquotidien pour leurs athlètes.

Le Pôle Espoir Sprint bénéficie de l'accompagnement et du soutien du CREPS de Nancy permettant aux jeunes sportifs de concilier leurs études, leur passion et leur développement personnel dans les meilleures conditions (emploi du temps scolaire adapté aux contraintes d'entraînement, suivis personnalisés scolaire, médical et psychologique).

Positionné en tant que tête de réseau, le pôle occupera une place centrale dans la stratégie d'accompagnement des sportifs et des clubs jusqu'aux portes du Haut Niveau en région Grand Est. Idéalement situé au cœur de la région à Nancy, cette structure s'adresse à l'ensemble des sportifs et des clubs régionaux à la recherche de structure d'entraînement pour progresser plus rapidement vers le haut-niveau.

OBJECTIFS

- Accompagner la progression des sportifs vers les Équipes de France, le Haut Niveau et les podiums internationaux, d'un niveau national vers un niveau international, de la liste ministérielle « Espoir » vers un niveau sportif leur permettant d'intégrer les listes ministérielles « Relève » ;
- Repérer, former et alimenter le Programme d'Excellence ;
- Permettre aux sportifs d'augmenter leurs capacités d'entraînements journaliers, hebdomadaires, mensuels, annuels de façon progressive afin que la transition vers le Programme d'Excellence soit optimum ;
- Accompagner les sportifs dans leur triple projet (sportif, scolaire et social).

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- **AUBERTIN Pierre** – Entraîneur du Pôle Espoir Sprint
DEJEPS Perfectionnement sportif - Canoë-kayak et DA en eau calme
Tél : 07 81 13 56 20 – Courriel : paubertin@ffck.org
- **BAUDU Etienne** – Coordinateur du Pôle Espoir Sprint de Nancy
Conseiller Technique Régional de Canoë Kayak - Professeur de Sport
Tél : 06 19 58 97 27 – Courriel : ebaudu@ffck.org

POPULATION CONCERNEE

- **Sportifs en liste Espoir**
 - Sportifs âgés de 12 à 18 ans
 - Filles et garçons
 - Collégiens (U15) et lycéens (U18)
 - Sportifs spécialistes « Sprint » en canoë ou en kayak
 - Meilleurs sportifs régionaux et français, ayant vocation à devenir des sportifs de haut niveau
 - Recrutement piloté dans le cadre de la commission nationale d'admission de la DTN
 - Effectif : 8 à 12 sportifs

Une attention particulière sera portée sur le recrutement de sportives et la création d'une émulation collective par catégorie (constitution de groupe d'entraînement cohérent par rapport à plusieurs critères : niveau sportif, âge, sexe, embarcation, scolarité, ...).

CALENDRIER 2022-2023

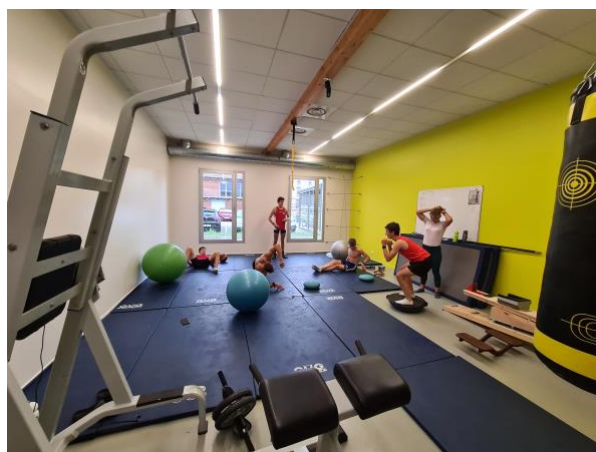
Le Pôle Espoir Sprint fonctionne sur le calendrier de l'année scolaire (du 1^{er} septembre 2022 au 7 juillet 2023).

INFRASTRUCTURES

Le Pôle Esprit Sprint, installé au cœur du Pôle Nautique de Nancy, offre la possibilité aux athlètes de s'entraîner dans des conditions optimales avec :

- Un bassin d'eau calme balisé
- Un bâtiment accueillant :
 - Une salle de musculation,
 - Un dojo,
 - Une salle équipée de machines à pagayer,
 - Des vestiaires équipés de casiers individuels, des douches et des sanitaires,
 - Un séchoir à vêtements,
 - Un local à bateaux,
 - Une salle de détente,
 - Une salle de réunion,
 - Un local de réparation.

Le Pôle Esprit Sprint peut bénéficier, en fonction des besoins d'un accès à la Piscine du Lido Tomblaine, aux installations sportives, au service médical et à l'unité de récupération du CREPS de Nancy.



SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ACCES ENTRE LES DIFFERENTS SITES :

Pôle Espoir - Établissement scolaire - CREPS.

Le Pôle Espoir Sprint est situé à proximité du CREPS de Nancy et des établissements scolaires (collèges / lycées). Les sportifs se déplacent principalement à vélo entre les différents établissements (moins de 10 minutes de trajet).

La ligne 1 du tramway relie le CREPS (arrêt Clinique Pasteur) à la gare SNCF (arrêt Nancy Gare).



SCOLARITE

Études aménagées pour les sportifs du Pôle (établissements conventionnés avec le CREPS)

Collège Jean MOULIN - TOMBLAINE

- De la 6^{ème} à la 3^{ème}
- LV1 : Anglais – LV2 : Allemand – Espagnol délocalisé au CREPS

Lycée Général et Technologique Arthur VAROQUAUX – TOMBLAINE

- Voie générale : 8 spécialités proposées au lycée dont 5 propices aux aménagements pour les SHN
 - Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - SVT
 - Sciences économiques et sociales

Les 3 spécialités suivantes sont fortement déconseillées aux SHN car sans aménagement :

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais)
- Arts (arts plastique)

- **Bacs Technologiques :**

- STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)

Les 2 filières suivantes sont fortement déconseillées aux SHN car sans aménagement :

- STL (Sciences et Technologies de Laboratoire)
- ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)

Lycée Professionnel Marie MARVINGT - TOMBLAINE

- Bac Pro - Métiers du Commerce et de la Vente
- CAP - Équipier Polyvalent de Commerce

HEBERGEMENT - INTERNAT DU CREPS DE NANCY

Les sportifs sont logés pendant la saison sportive, en périodes scolaires, et sous certaines conditions les week-ends et petites vacances.

ENTRAÎNEMENT SPORTIF

L'accompagnement du CREPS de Nancy permet de proposer des emplois du temps adaptés aux exigences du double projet études-sport avec deux séances d'entraînement par jour ainsi qu'un suivi scolaire et de santé.

L'entraînement sportif est assuré du lundi au vendredi avec un encadrement biquotidien. Il représente un volume horaire hebdomadaire de 10 à 15 heures par sportif (hors week-end). La préparation est à la fois physique, technique et psychologique. Elle vise un développement harmonieux des sportifs en s'appuyant sur une pratique diversifiée.

Exemple d'emploi du temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7H00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
8H00	Entraînement	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Entraînement
9H00					
10H00	Temps scolaire	Entraînement	Entraînement	Temps scolaire	Temps scolaire
11H00					
12H00	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
13H00	Temps scolaire	Temps scolaire	Entraînement	Temps scolaire	Temps scolaire
14H00					
15H00	Entraînement	Entraînement	Entraînement	Entraînement	Entraînement
16H00					
17H00	Entraînement	Entraînement	Entraînement	Entraînement	Entraînement
18H00					
19H00	Repas	Repas	Repas	Repas	Retour en famille possible
20H00	Études	Études	Études	Études	

PROGRAMME D' ACTIONS : STAGES ET COMPETITIONS

De nombreux stages sont organisés tout au long de la saison sportive, à chaque période de vacances scolaires et également hors période de vacances avec :

- Des actions spécifiques pour les sportifs membres du Pôle Espoir
- Des actions ouvertes à l'ensemble des sportifs espoirs de la région (Programme sportif régional « Collectif Espoirs - U18 »).

Certains déplacements sur les compétitions (ex : Open de France, Sélectif National, Championnat Régional, ...) peuvent être assurés par le Pôle Espoir en relais des clubs.

L'encadrement des différentes actions est assuré par l'entraîneur du Pôle. Des cadres athlètes, des sportifs universitaires et des cadres de l'Équipe Technique Régionale peuvent être sollicités pour renforcer l'encadrement.

SERVICES DU CREPS

L'équipe du Département du Sport de Haut Niveau (DSHN) du CREPS, pilotée par Thierry LECERF (Responsable du département), José RUIZ (Responsable de la vie interne), Sébastien GOLL (CPE - Responsable du suivi scolaire) et Simone KANY (Assistante administrative) assure le suivi et l'accompagnement des sportifs du CREPS dans leur projet de vie par la réalisation du triple projet d'excellence : haut niveau ; socio-professionnelle ; éducation à la citoyenneté.



Accompagnement sportif

La cellule d'optimisation de la performance du DSHN permet aux sportifs et à l'encadrement technique de bénéficier d'un suivi médical et paramédical ainsi que de procédés de récupération et d'adaptation physiologique et psychologique parfaitement adaptés aux objectifs recherchés.

- Suivi médical réglementaire (SMR) ;
- Soins médicaux et orientation des usagers ;
- Interventions individuelles et/ou collectives d'une nutritionniste ;
- Accompagnement psychologique ;
- Actions préventives pour une pratique sportive saine (ex : informer sur les conduites dopantes et ses effets négatifs) maîtrisée (ex : lutter contre les différentes formes de violence) et respectueuse de l'intégrité physique ou morale des personnes ;
- Préparation mentale individuelle ou collective, adaptée en fonction du niveau et des objectifs des sportifs ;
- Unité de récupération (espace de Balnéothérapie, centre de Cryothérapie Corps Entier, suivi post-opératoire en partenariat avec la clinique Pasteur à Essey-lès-Nancy, spécialisée dans l'accueil des sportifs de Haut Niveau)
- Préparation physique et réathlétisation

Accompagnement des projets socioprofessionnels

Le CREPS de Nancy favorise la réussite scolaire, universitaire et professionnelle par le biais d'un accompagnement individualisé pour chaque sportif. Le personnel en charge du projet de vie au sein du DSHN assure le bon déroulement de la scolarité en liaison avec les établissements d'enseignement via une convention locale de fonctionnement. Ce dispositif de soutien se traduit à travers les actions suivantes :

- Aménagement des emplois du temps dans le cadre de conventions avec certains établissements scolaires et universitaires
- Mise en œuvre de cours d'enseignement délocalisés au CREPS
- Suivi des notes et absences
- Présence aux conseils de classes
- Lien avec les équipes de direction et pédagogiques des établissements scolaires et l'encadrement technique des structures sportives
- Études accompagnées par des Maîtres d'étude
- Séances de tutorat avec étudiants post-bac possibles en fonctions de besoins exprimés ou identifiés
- Dispositif d'Enseignement à Distance et Tutoré (EADT) pour les étudiants
- Conseils sur les orientations
- Mise à disposition d'un centre de documentation et d'une salle informatique

Accompagnement des projets citoyens

Le DSHN accompagne au quotidien et sur une unité de lieux des sportifs et des entraîneurs dans le but de répondre au mieux à leurs besoins.

- **Hébergement** : Le CREPS de Nancy propose des chambres d'internat accueillant au quotidien une centaine de sportifs internes, répartis sur 2 bâtiments. Cette vie en collectivité au sein de l'internat impose des règles de vie commune. Une équipe éducative composée de 8 maîtres d'étude et d'internat est présente pour veiller au respect de la discipline mais également très disponible pour écouter et conseiller les sportifs internes.
- **Restauration** : le CREPS de Nancy dispose d'un restaurant du type self-service. Les repas équilibrés et adaptés à la pratique du sport du haut niveau, sont élaborés sous le contrôle d'une nutritionniste. Selon les besoins, des plateaux repas sont préparés pour les sportifs arrivant tardivement le soir et des sacs « pique-nique » pour les déplacements.

- **Espace détente** : La cafétéria est un lieu d'accueil et de détente où les jeunes peuvent trouver un espace jeu et de télévision. Des animations leur sont proposées en tenant compte de la charge d'investissement journalière.

Plus d'informations sur le site du CREPS de Nancy :

<https://www.creps-nancy.fr/haut-niveau.accompagnement>

Secrétariat Haut Niveau du CREPS de Nancy :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 18H30

03 83 18 10 28 / 03 83 18 10 40

hn@creps-lorraine.sports.gouv.fr



CÔUT

Cotisation au Pôle Espoir

- Cotisation annuelle pour un sportif licencié dans un club du Grand Est : **400 €**
- Cotisation annuelle pour un sportif non licencié dans un club du Grand Est : **800 €**

Cette cotisation concerne la participation à l'encadrement des séances programmées, le suivi du programme sportif en relation avec l'entraîneur de club, l'accès aux installations du Pôle, les prestations de la surveillance médicale règlementaire, ...

Facturation :

Le CRCK Grand Est édite deux factures par année scolaire aux clubs des sportifs. Une copie est envoyée aux parents pour information. Chaque club fait le choix de participer ou pas au financement de la cotisation.

Facture n°1	Trimestre n°1 Du 21/08 au 31/12/ 2022	Edition de la facture en septembre 2022 d'un montant de : - 160 € pour un sportif licencié dans un club du Grand Est - 320 € pour un sportif non licencié dans un club du Grand Est
Facture n°2	Trimestres n°2 et n°3 Du 01/01 au 07/07/2023	Edition de la facture en janvier 2023 d'un montant de : - 240 € pour un sportif licencié dans un club du Grand Est - 480 € pour un sportif non licencié dans un club du Grand Est

Prestations du CREPS de Nancy

Les prestations prises en charge par le CREPS sont :

- L'hébergement et la restauration (pour les internes)
- La mise en place d'accompagnement nutritionnel complémentaire (gouter, fruits, etc.)
- L'organisation, l'accompagnement scolaire, universitaire et socio-professionnel en établissement
- L'organisation, l'accompagnement scolaire au CREPS (études, cours délocalisés, tutorat, etc.)
- La mise à disposition et l'utilisation des installations sportives
- La mise à disposition du service médical (infirmière, médecins, kinésithérapeutes, psychologues, diététiciens, podologues, suivi sur plateau médical extérieur, etc.)
- La mise à disposition de véhicule
- L'accompagnement éducatif et la surveillance des mineurs

Les tarifs sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration du CREPS.

Pour information, les tarifs pour l'année scolaire 2022-2023 s'élèvent à :

- **5215 €** pour les pensionnaires (internes),
- **1718 €** pour les demi-pensionnaires,
- **784 €** pour les externes.

Les tarifs 2023 seront définis et entérinés lors du Conseil d'Administration du CREPS prévu en fin d'année 2022.

Facturation :

La facturation du CREPS est effectuée par trimestre (répartition selon le nombre de jours).

Le CRCK Grand Est édite deux factures par année scolaire aux familles :

Facture n°1	Trimestre n°1 Du 21/08 au 31/12/ 2022	Edition de la facture en septembre 2022 avec un échéancier mensuel et la possibilité de payer par prélèvement périodique.
Facture n°2	Trimestres n°2 et n°3 Du 01/01 au 07/07/2023	Edition de la facture en janvier 2023 avec un échéancier mensuel et la possibilité de payer par prélèvement périodique.

Participation financière sur les différentes actions sportives

Une participation financière sera demandée pour les actions organisées en dehors du cadre hebdomadaire du Pôle Espoir (actions spécifiques du Pôle Espoir et actions du Programme sportif régional « Collectif Espoirs - U18 »).

Les aides du CRCK pourront varier d'un stage à l'autre (jusqu'à 60% de prise en charge).

Facturation :

Le CRCK Grand Est édite une facture à chaque action aux clubs des sportifs. Une copie est envoyée aux parents pour information. Chaque club fait le choix de participer ou pas au financement de l'action.

CANDIDATURE ET ADMISSION

Sportifs concernés

- **Sportifs en liste Espoir 2022 et sportifs détectés pour une admission en liste Espoir en 2023**
 - Sportifs U15 nés en 2008, 2009, 2010 et 2011
 - Sportifs U18 nés en 2005¹, 2006 et 2007
 - Filles et garçons
 - Collégiens (U15) et lycéens (U18)
 - Sportifs spécialistes « Sprint » en canoë ou en kayak
 - Meilleurs sportifs régionaux et français, ayant vocation à devenir des sportifs de haut niveau
 - Recrutement piloté dans le cadre de la commission nationale d'admission de la DTN
 - Effectif : 8 à 12 sportifs

Une attention particulière sera portée sur le recrutement de sportives et la création d'une émulation collective par catégorie (constitution de groupe d'entraînement cohérent par rapport à plusieurs critères : niveau sportif, âge, sexe, embarcation, scolarité, ...).

Calendrier de la campagne d'admission au Pôle Espoir Sprint de Nancy :

- **Du 10 mars au 25 avril 2022** : Campagne de candidature au Pôle Espoir Sprint de Nancy (formulaire en ligne de candidature, échanges entre les sportifs, les parents, les clubs et les entraîneurs)
- **Judi 28 avril 2022** : Validation de la liste des sportifs proposés à l'admission au Pôle Espoir Sprint de Nancy par la Commission régionale d'admission
- **Lundi 2 mai 2022** : Transmission de la liste d'admission à la Commission nationale d'admission
- **Mardi 10 mai 2022** : Validation définitive de la liste des sportifs retenus au Pôle Espoir Sprint de Nancy par la Commission nationale d'admission.

Procédure de candidature au Pôle Espoir Sprint de Nancy :

Les sportifs souhaitant intégrer le Pôle Espoir Sprint de Nancy pour l'année scolaire 2022-2023 doivent remplir le dossier de candidature en ligne avant le 25 avril 2022 :

<https://form.jotform.com/220581952965364>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez l'équipe d'encadrement du Pôle :

- **AUBERTIN Pierre** – Entraîneur du Pôle Espoir Sprint de Nancy
Tél : 07 81 13 56 20 – Courriel : paubertin@ffck.org
- **BAUDU Etienne** – Coordinateur du Pôle Espoir Sprint de Nancy
Tél : 06 19 58 97 27 – Courriel : ebaudu@ffck.org

¹ Les sportifs U18 nés en 2005 pourront être maintenus au sein du Pôle mais ne pourront être intégrés dans la structure (sauf dérogation de la commission nationale d'admission).